

# *Dialogue économique régional de l'UIT sur les Télécommunications/TIC pour l'Afrique (RED-AFR19)*

Lomé, 9-11 Septembre 2019

## *Session 3 : Réglementation collaborative : des instruments innovants pour promouvoir la collaboration intersectorielle*

### *2<sup>ème</sup> Panel : Inclusion numérique et financière - un exemple de collaboration intersectorielle pour le profit de tous*

Amah Vinyo CAPO

ART&P, Togo

E-mail : [capo@artp.tg](mailto:capo@artp.tg)

#### **Plan**

##### ***Définitions***

- 1. Les efforts en matière d'inclusion financière**
- 2. Les engagements en matière d'inclusion numérique**
- 3. La collaboration indispensable pour que le numérique soit au service de l'inclusion financière**
  -  **Aspect institutionnel et réglementaire**
  -  **Aspect des infrastructures**
  -  **Aspects des services**

---

##### ***Définitions***

**L'inclusion numérique, ou e-inclusion**, est un processus qui vise à rendre le numérique accessible à chaque individu, principalement la téléphonie et internet, et à leur transmettre les compétences numériques qui leur permettront de faire de ces outils un levier de leur insertion sociale et économique.

**L'inclusion financière** définit la possibilité pour les individus et les entreprises d'accéder à moindre coût à toute une gamme de produits et de services financiers utiles et adaptés à leurs besoins (transactions, paiements, épargne, crédit et assurance) proposés par des prestataires fiables et responsables.

Dans la transformation numérique nécessaire pour la mise en place d'un écosystème favorable à l'atteinte des ODD, la collaboration des acteurs du secteur financier et du secteur du numérique est l'une des clés essentielles.

## 1. Engagements et efforts en matière d'inclusion financière

**« Celui qui n'a pas de compte, n'existe tout simplement pas dans le secteur financier » Graca Machel**

L'Afrique est parmi les régions les plus sous-bancarisées dans le monde. Selon les statistiques de **Global Findex**, seulement 42,61 % des personnes âgées de 15 ans et plus possèdent un compte bancaire en Afrique subsaharienne en 2017 contre 94,68 % dans les pays de l'**OCDE**. Ce faible taux de bancarisation signifie que la majorité des Africains sont exclus du système financier classique.

À ce jour, dans le monde, 1,7 milliard d'adultes n'ont pas de compte en banque, dont les deux tiers disposent pourtant d'un téléphone mobile qui pourrait leur permettre d'accéder à des services financiers.

L'accès à un compte d'opérations courantes constitue la première étape vers une inclusion financière entière, en ouvrant la voie au dépôt d'argent, mais aussi à l'envoi et la réception de paiements.

L'inclusion financière fait désormais partie des priorités des décideurs politiques, des organismes réglementaires et des organisations de développement du monde entier. L'accès aux services financiers est considéré comme un facteur de progrès pour sept des 17 Objectifs de développement durable.

### **La collaboration multipartite au niveau des politiques**

#### **Initiatives du G20**

Le G20 s'est engagé à favoriser l'inclusion financière dans le monde entier (a) et a réaffirmé son engagement à mettre en œuvre les Principes de haut niveau sur l'inclusion financière numérique.

Depuis 2010, plus de 55 pays ont pris des engagements en faveur de l'inclusion financière et plus de 30 ont déjà lancé une stratégie nationale à cet effet ou en sont à la phase de conception.

Les pays les plus avancés en la matière ont mis en place un environnement réglementaire et politique porteur et ont favorisé la concurrence, laissant aux

organismes bancaires et non bancaires la possibilité d'innover et de développer l'accès aux services financiers.

Tous les pays qui s'efforcent d'accélérer l'inclusion financière se heurtent à des obstacles qui entravent leurs progrès. C'est le cas notamment pour :

- ↗ s'assurer que les populations difficiles à atteindre, comme les femmes et les ruraux pauvres, ont bien accès aux services financiers ;
- ↗ renforcer les connaissances du secteur financier chez les citoyens pour qu'ils soient à même de comprendre l'offre ;
- ↗ vérifier que chaque individu dispose de documents d'identification valables et d'un moyen bon marché et accessible pour les faire authentifier ;
- ↗ concevoir des produits financiers utiles et pertinents, adaptés aux besoins des consommateurs ;
- ↗ introduire de solides cadres de protection des consommateurs et adapter les autorités de réglementation et de supervision en exploitant notamment les nouvelles technologies (« regtech ») ;
- ↗ généraliser la possession d'une pièce d'identité, sésame précieux, mais encore insuffisamment répandu dans le monde, pour ouvrir un compte en banque et accéder à des capitaux et des crédits.

Tous ces obstacles justifient qu'il faut mettre en œuvre une collaboration intersectorielle et multipartite.

## **Programme de la Banque mondiale**

Selon la Banque mondiale, les huit approches principales par lesquelles on peut accélérer l'inclusion financière tout en trouvant un juste équilibre entre promotion, protection et stabilité sont les suivantes :

- ❖ **Promouvoir la diversité des établissements financiers.**
- ❖ **Faciliter le recours à des technologies innovantes et la participation d'établissements non traditionnels tournés vers les nouvelles technologies. A l'instar de la Chine, avec les succès d'Alibaba (une entreprise de vente en ligne) ou de Tencent (une plateforme de réseaux sociaux),**
- ❖ **Développer les réseaux de détaillants et les autres modes de distribution peu coûteux. On sait depuis longtemps que le fait de se cantonner aux agences bancaires traditionnelles est l'un des principaux obstacles à l'inclusion financière.**
- ❖ **Investir dans les moyens de contrôle et s'appuyer sur la technologie pour optimiser l'emploi de ressources limitées.** L'inclusion de tous exige que le secteur financier soit bien supervisé, tant du point de vue des contrôles prudentiels que du comportement des marchés.

- ❖ **Mettre en place des exigences graduées, reposant sur les risques, en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.**
- ❖ **Encourager le développement de produits financiers bon marché et innovants.** Les populations mal desservies rencontrent des problèmes spécifiques et ont des besoins financiers particuliers. Les pouvoirs publics devraient instaurer des cadres de réglementation qui favorisent la mise au point de produits financiers adaptés, qui, à l'instar des comptes bancaires de base ou des produits de micro-assurance, répondent aux attentes de cette clientèle à faible revenu.
- ❖ **Renforcer l'infrastructure financière.** Développer les systèmes d'évaluation de la solvabilité ainsi que les registres des garanties (y compris pour les biens mobiliers).
- ❖ **Protéger les consommateurs grâce à des règles garantissant l'accès à l'information, le traitement équitable et les mécanismes de recours.** Il est fondamental que les consommateurs soient protégés contre les abus potentiels et traités de façon équitable par les prestataires de services financiers.

Toutes ces approches sont complexes et appellent une coordination entre acteurs publics et privés, et leur déploiement nécessite des ressources et une action publique à un haut niveau.

### **Stratégie régionale d'inclusion financière : Cas de l'UEMOA**

La Décision N°012/24/06/2016/UMOA porte adoption d'une politique et d'une stratégie régionale d'inclusion financière dans l'UEMOA.

Pour le suivi de la mise en œuvre de cette stratégie, des comités nationaux de suivi de mise en œuvre ont été créés et sont composés de plusieurs secteurs, notamment :

- Ministère chargé des finances
- Ministère chargé de la promotion du secteur de la microfinance
- Associations professionnelles de banques, assurances, établissements financiers
- Ministères chargés de l'agriculture, commerce et industrie, justice, éducation nationale, jeunesse, femme et action sociale,
- Autorités de régulation des télécommunications et opérateurs
- Association des consommateurs
- Partenaires techniques et financiers
- BCEAO

## **2. Engagements en matière d'inclusion numérique**

Les engagements en matière de l'inclusion numérique a fait toujours l'objet de toutes les réflexions de l'UIT, notamment toutes les initiatives ou stratégies

large bande, pour baisser les prix, pour mettre en œuvre des politiques de service universel, etc.

### **3. Collaboration intersectorielle pour l'inclusion financière par le numérique, vue sous l'angle institutionnel et réglementaire – des infrastructures et des services**

**« La création des conditions qui permettront à la nouvelle économie de prospérer dans le monde entier exige une collaboration sans précédent entre les secteurs ».** Houlin Zhao, Secrétaire général de l'UIT, (GSR-16) Charm el-Cheikh (Egypte)

Le secteur des TIC sera absolument déterminant pour permettre d'atteindre les ODD. Mais le succès requiert une collaboration encore plus étroite entre le secteur des TIC et le secteur financier — d'une part, pour encourager l'utilisation des TIC dans les opérations financières et, d'autre part, pour engager le secteur financier dans les prochaines étapes du développement de l'infrastructure.

#### **La facilitation de l'inclusion financière par la digitalisation**

L'éloignement des établissements financiers, le manque d'infrastructures et surtout le coût des services constituent des obstacles majeurs à la bancarisation en Afrique. Les infrastructures sont assez coûteuses et lourdes à mettre en place, mais l'avènement de la digitalisation permet de lever cet obstacle car il n'est pas nécessaire de se déplacer physiquement dans un établissement pour effectuer ses opérations financières.

Avec la digitalisation, plusieurs opérations financières sont effectuées à distance via le mobile ou via internet. Cette proximité reconstituée virtuellement rapproche les services financiers des populations les plus éloignées, améliorant ainsi leur accès aux services financiers.

Aussi la digitalisation favorise l'accessibilité via la facilitation de l'usage même pour les analphabètes en adaptant les produits aux besoins spécifiques des clients. En ce sens les banques développent de plus en plus des applications mobiles pour simplifier les opérations et faciliter leur relation avec les clients. À titre d'illustration, **Ecobank** a initié la création de comptes électroniques à distance. Cela lui a permis d'accroître sensiblement sa clientèle. Par ailleurs, les banques mettent en place des serveurs vocaux pour porter assistance aux analphabètes dans leurs transactions.

## Faire du numérique un puissant outil de l'inclusion financière exige des réformes structurelles en Afrique

- ↗ Construire des infrastructures indispensables à l'utilisation d'Internet haut débit et de renforcer le réseau de la téléphonie mobile sur l'ensemble des territoires. Il s'agit d'améliorer la qualité et le coût d'accès à ces services. Pour y arriver, des partenariats publics/privés pourraient permettre de lever les fonds nécessaires pour réaliser ces infrastructures très lourdes et coûteuses.
- ↗ Cadre institutionnel : mettre en œuvre des réformes pour le développement des services financiers digitaux. Il est fondamental que les régulateurs et les établissements financiers établissent des mesures de protection des consommateurs contre les risques relatifs à la fraude, à l'atteinte à la vie privée, aux menaces et activités criminelles. Il s'agit aussi de prendre des mesures pour protéger les consommateurs grâce à des règles garantissant l'accès à l'information, le traitement équitable et les mécanismes de recours.
- ↗ Réduire la pression fiscale car la hausse de la taxation affecte négativement le développement des services financiers digitaux. À titre d'illustration, selon **GSMA** (2019) la nouvelle taxe sur la *mobile money* en Ouganda a eu un effet négatif presque immédiat. La valeur des transactions P2P a diminué de 50 % dans les deux mois suivant sa mise en œuvre, tandis que la valeur de toutes les transactions a diminué d'environ 25 %.
- ↗ Promouvoir la concurrence saine de nature à favoriser l'inclusion financière. À ce titre, prendre des mesures pour lever l'impossibilité de l'interopérabilité ou sa difficulté de fonctionnement entre les sociétés de *mobile money* à l'intérieur d'un pays et entre des régions du continent, car elle constitue un frein à la concurrence. Aussi est-il impératif de lever les barrières à l'entrée dans ce secteur afin d'éviter la constitution de structures monopolistiques ou la fermentation d'ententes tacites sur les prix au détriment des usagers.

### Identification - Authentification

La pièce maîtresse de la transformation numérique reste la mise en place d'un système d'authentification des utilisateurs des services financiers comme point de départ.

En République de Guinée, les autorités analysent la question de l'identification des utilisateurs du système financier, sans laquelle les projets de mise en place de systèmes de paiement interbancaires ou de bureau de crédit auraient peu d'impacts. L'un des principaux défis concerne l'absence d'un identifiant unique

pour les populations, comme base de toute initiative fédérant l'accès aux services financiers. Si la majorité des États ont admis la biométrie comme moyen d'authentification, il convient de reconnaître que la connexion avec le secteur financier n'est pas établie. L'absence de bases de données socio-économiques fiables et sécurisées permettant de définir et de réinventer l'offre de services bancaires et financiers, demeure un obstacle majeur à la transformation numérique efficace des économies africaines.

S'inspirer du modèle indien connu sous le nom de l'India Stack. L'India Stack consiste en un ensemble d'API permettant aux gouvernements, aux entreprises, aux startups et aux développeurs d'utiliser une infrastructure numérique unique, s'appuyant sur la biométrie afin de résoudre l'ensemble des problèmes liés à l'identification des populations, dont l'accès aux services financiers de base, l'accès à l'Énergie, à l'eau, aux services administratifs, etc.

### **Infrastructures partagées**

#### **↗ Adaptation de la réglementation des télécommunications : L'accès aux codes USSD**

Du côté de l'offre, des pays comme le Sénégal et le Togo ont pris des mesures juridiques pour encadrer l'usage des codes USSD afin de favoriser l'éclosion et l'essor des fintechs.

#### **↗ L'interopérabilité intégrale et intégration des plateformes**

En zone CEMAC, les autorités monétaires se prononcent désormais sur l'interopérabilité intégrale et sa mise œuvre avec le Gabon comme site pilote. Orange et MTN ont mis en œuvre une plateforme commune interopérable pour la monnaie mobile. Certains pays tels que la Tanzanie et le Nigeria ont renforcé l'interopérabilité entre les portefeuilles mobiles, permettant ainsi aux clients d'échanger du mobile money avec différents fournisseurs. Par exemple, une personne devrait être en mesure d'envoyer de l'argent à travers Tigo Money à une personne possédant un portefeuille Airtel Money. Les partenariats et l'ouverture sont les principaux moteurs du changement.

#### **↗ Les Fintech : L'innovation bancaire, nouvel espace de conquête des startups africaines**

*En 2030, selon Bill Gates, deux milliards d'individus dans le monde utiliseront leurs téléphones mobiles pour épargner, emprunter et effectuer des paiements. En Afrique, le mobile est devenu grâce aux technologies FinTech un outil puissant d'e-inclusion qui permet, en l'absence d'infrastructures bancaires, de recevoir des salaires et d'en verser, faisant sortir du secteur informel des pans entiers de la population africaine, absente des statistiques officielles.*

L'expression **FinTech** combine les termes « finance » et « technologie » : elle désigne une start-up innovante qui utilise la technologie pour repenser les services financiers et bancaires. La technologie financière, ou « fintech », et en particulier la banalisation de la téléphonie mobile dans le monde, a facilité l'élargissement de l'accès aux services financiers pour des populations difficiles à atteindre et les entreprises, à moindre coût et pour un risque minimal :

- ✓ avec les identifiants numériques, il n'a jamais été aussi facile d'ouvrir un compte ;
- ✓ grâce aux paiements électroniques, le nombre de personnes possédant un compte courant est en pleine expansion ;
- ✓ la téléphonie mobile offre des solutions pratiques pour accéder aux services financiers, même dans les zones isolées ;
- ✓ la collecte accrue d'informations sur la clientèle permet aux fournisseurs de concevoir des produits financiers dématérialisés mieux adaptés aux personnes non bancarisées.

*De Nairobi à Mombasa, 75 % des adultes kenyans règlent toutes leurs factures de la vie courante directement via l'application M-Pesa : frais de scolarité, factures d'électricité et même de simples courses en taxi. Au-delà de M-Pesa dont l'immense majorité des utilisateurs se situe au Kenya, un nombre grandissant de start-up se distinguent et prennent à bras-le-corps la question de la sous-bancarisation des Africains. On peut citer, AfriMarket, SimplePay, Bouquet Pass Santé, SnapScan, Beam, We CashUp sont en plein essor.*

Leurs domaines d'application sont variés : paiement mobile, financement participatif ([crowdfunding](#)), gestion de l'épargne, assurance et crédit, conseil financier en ligne, etc.

Le succès des Fintechs repose principalement sur la disponibilité d'API (interfaces de programmation d'applications) ouvertes, de même que le Pin, SMS, *code USSD*.

<sup>1</sup>Les nouveaux acteurs du secteur financier tels que les opérateurs télécoms, les fintechs et très prochainement les bigtechs comme Facebook et Google proposent tous des services financiers axés sur la technologie qui changent le paysage et constituent une menace concurrentielle pour les prestataires de services financiers (PSF) traditionnels. Dans le même temps, les nouvelles technologies peuvent permettre aux institutions financières traditionnelles d'étendre leur marché et d'améliorer radicalement leur efficacité opérationnelle.

En somme, les technologies numériques sont en train de transformer le paysage des paiements et de l'activité bancaire en Afrique. L'accompagnement et la facilitation, par l'État, de l'entrepreneuriat et de l'innovation sont la voie de

---

<sup>1</sup> Grâce aux Fintechs, l'accès aux services financiers en Afrique est en pleine croissance, plus précisément en hausse de 19,4% entre 2011 et 2017, selon le rapport Global Findex de 2017

salut pour relever le défi de l'exclusion financière. Toutefois, il est aussi indispensable d'avoir un cadre réglementaire souple et intelligent afin de ne pas étouffer l'innovation dans ce secteur. Pour cela, il peut être judicieux de mettre en place un suivi approfondi des évolutions du marché par le biais d'une démarche réglementaire de type « **test and learn** ».